

Ouverture de la séance à 17 H 20.

M. GERARD G. : Monsieur le Maire, je souhaiterais que, désormais, vous appeliez Monsieur ZITTE dans le groupe R.P.R., et non dans celui du R.A.D.A.R., de manière à ne laisser subsister aucune confusion vis-à-vis de la population.

LE MAIRE : La liste du Conseil Municipal a ainsi été établie depuis le début du mandat. Elle demeurera telle qu'elle est. Il n'y a pas de groupes au sein du Conseil, mais des listes qui se suivent.

M. GERARD G. : Il y a la liste de la majorité.

LE MAIRE : Oui. Mais, il n'y a pas de liste R.P.R..

LE MAIRE : Le Registre des Délégations a déjà été mis en circulation.

Avant de passer à l'ordre du jour de cette séance, je voudrais vous signaler que nous sommes intervenus auprès de la Commune de Saint-Philippe éprouvée par les dernières coulées du volcan, par la fourniture de matériels et par l'organisation d'animations. En ce qui concerne les finances elles-mêmes -point abordé avec le maire-, la commune n'en a momentanément pas besoin, non pas parce qu'elle est riche, mais du fait qu'elle a reçu de nombreuses aides pour les sinistrés et qu'elle va en recevoir encore du Gouvernement. Nous sommes donc déjà intervenus et, s'il y a lieu, nous pourrions l'aider davantage à la demande de cette commune.

M. ANNETTE : Avant d'entamer l'affaire n° 1, et pour éviter une trop grande cassure entre cette séance et celle précédente, je voudrais savoir s'il y a eu une réponse concernant la question que j'avais soulevée relative aux enseignants du Conservatoire et de l'Ecole Municipale de Musique.

Y a-t-il eu véritablement un contrôle de la Sécurité Sociale ? Et, quel en est le résultat ?

M. BOX : En ce qui concerne l'Ecole de Musique, je ne connais pas le problème.

Au niveau du Conservatoire, la Sécurité Sociale a délégué un contrôleur, il y a quatre mois environ. Il n'est pas reparu pendant un certain laps de temps. Cette semaine, il s'est présenté de nouveau au Conservatoire en déclarant que le véritable contrôle démarrait. Il recherchait la provenance de la lettre dont nous avons parlé lors du précédent Conseil. Ladite lettre était une réponse à notre demande de 1979, je crois, relative à l'assujettissement au niveau du régime général de la Sécurité Sociale des professeurs du Conservatoire. Il nous avait été répondu qu'il n'y avait pas lieu à assujettissement. La Caisse déclarait exactement prendre bonne note du fait que ces professeurs n'étaient pas déclarés.

.../...

Madame OLLIVIER Eliane quitte la salle à 17 H 25.

M. BOX : Ce faisant, la Sécurité Sociale donnait son accord pour le non-assujettissement des professeurs du Conservatoire. De fait, aucune cotisation n'avait été versée depuis cette date, et avant. Le contrôleur devra se référer à l'échelon supérieur pour savoir ce qu'il en est.

Eventuellement, si la Caisse considère qu'il faut réactualiser, compte tenu que le Conservatoire emploie une vingtaine de professeurs et que le nombre d'heures de cours a sensiblement augmenté, nous n'y serons pas opposés. Mais, la réactualisation devra se faire à dater du 1er janvier de cette année, sans tenir compte de la période antérieure en référence à la réponse de la Sécurité Sociale de l'époque.

Pour l'heure, l'affaire est à ce stade. Le contrôleur de la Caisse doit revenir pour terminer sa tâche, c'est-à-dire relever ce que les professeurs du Conservatoire ont perçu lors des cinq dernières années. L'enquête suit actuellement son cours.

M. ANNETTE : Je vous remercie.

COMPTE RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE

GRACE AUX DELEGATIONS

ARRETE N° 902

Pour procéder à un emprunt de 1 225 000 F (UN MILLION, DEUX CENT VINGT-CINQ MILLE FRANCS) pour la réalisation de l'électrification rurale 1985 et en complément d'opérations de 1983 et 1984 - Organisme prêteur : C.R.C.A.M.R. - Remboursement en trente ans à partir de 1986 - 23/12/1985

ARRETE N° 903

Pour la passation d'un marché négocié pour la réalisation de la 2e tranche du Cimetière de Prima - Marché passé entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur RAMASSAMY Roland - Montant du marché : 200 000 F TTC (DEUX CENT MILLE FRANCS toutes taxes comprises) - 24/12/1985

ARRETE N° 905

Relatif à la défense de la Commune de Saint-Denis devant la Cour de Cassation dans le pourvoi formé par Madame IBRAHIM Mamouda contre l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Saint-Denis le 17 octobre 1984 - 30/12/1985

ARRETE N° 907

Pour la passation d'une convention de contrôle technique pour la réalisation de la couverture du Stade de l'Est - Convention passée entre la Commune de Saint-Denis et la SOCOTEC-REUNION - Montant des honoraires : 1,535 % des décomptes définitifs hors taxes des lots tout corps d'état, y compris les travaux supplémentaires et révisions de prix - 30/12/1985

.../...

ARRETE N° 908

Pour la passation d'un marché d'études pour la réalisation du C.A.S.E. de Moufia - Marché passé entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur CHANE TUNE Georges, Architecte - Montant des honoraires : 216 838,75 F TTC (DEUX CENT SEIZE MILLE, HUIT CENT TRENTE-HUIT FRANCS ET SOIXANTE-QUINZE CENTIMES toutes taxes comprises) - 31/12/1985

ARRETE N° 7/86

Relatif à la signature d'une convention pour l'entretien périodique des installations techniques de l'Abattoir - Convention passée avec FRIGOR SERVICE - Montant des rémunérations : 56 975 F TTC (CINQUANTE-SIX MILLE, NEUF CENT SOIXANTE-QUINZE FRANCS toutes taxes comprises) - 03/01/1986

ARRETE N° 8/86

Portant désignation des représentants de la Commune aux conseils d'administration des lycées et collèges (rectificatif) - 06/01/1986

ARRETE N° 10

Pour la passation d'un marché négocié avec la G.I.E. FEROBOIS s/c UMAB - Montant du marché : 187 719,95 F TTC (CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLE, SEPT CENT DIX-NEUF MILLE, QUATRE-VINGT-QUINZE CENTIMES toutes taxes comprises) - 07/01/1986

ARRETE N° 11

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau INCOM pour l'aménagement des arrêts de bus (2e tranche) - Montant du marché : 109 166,25 F TTC (CENT NEUF MILLE, CENT SOIXANTE-SIX FRANCS ET VINGT-CINQ CENTIMES toutes taxes comprises) - 08/01/1986

ARRETE N° 13

Relatif à la passation d'un contrat de location entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur BIDAULT Christian - Immeuble communal sis 62 Rue des Merles / Chemin Lory-les-Bas / Sainte-Clotilde - Montant du loyer mensuel : 500 F (CINQ CENTS FRANCS) - 09/01/1986

ARRETE N° 14/86

Relatif à la résiliation anticipée de plein droit de la convention du 26 novembre 1984 entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur DONNADIEU Vincent, et à l'application des pénalités journalières de retard pour

ARRETE N° 15/86

Relatif au paiement à Maître MAYER Robert d'une note d'honoraires pour la défense formée devant le Tribunal Administratif contre l'action de Madame HOAREAU Josiane - Montant des frais et honoraires : 2 550 F (DEUX MILLE, CINQ CENT CINQUANTE FRANCS) - 10/01/1986

ARRETE N° 16

Pour la passation d'un marché d'étude avec la Société ACCOR S.A.R.L. sur le terrain de la Colline des Camélias à Saint-Denis - Montant du marché : 61 275 F TTC (SOIXANTE-ET-UN MILLE, DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE FRANCS toutes taxes comprises) - 13/01/1986

ARRETE N° 17

Pour la passation d'un marché d'étude pour l'exécution de la mission

.../...

d'architecte - conseiller dans la Commune de Saint-Denis avec Madame RIVIERE-NOYRE Jacqueline - Montant du marché : 46 440 F TTC (QUARANTE-SIX MILLE, QUATRE CENT QUARANTE FRANCS toutes taxes comprises) - 13/01/1986

ARRETE N° 21/86

Relatif au renouvellement pour 1986 de la police d'assurance du bateau ZODIAC "Le Sapeur - Pompier" n° RU 436-242 avec la compagnie d'assurances "La Prudence" - 13/01/1986

ARRETE N° 22

Relatif au renouvellement pour 1986 des contrats - flotte d'assurance automobile n° 49 et 135 des véhicules de la Commune de Saint-Denis avec la compagnie d'assurances "La Prudence" - 13/01/1986

ARRETE N° 23

Pour la passation de l'avenant n° 1 au marché d'études avec le Bureau DELTA-INGENIERIE pour des travaux de réfection des Rues Maréchal Leclerc et Félix Guyon - Montant de l'avenant (nouveau montant du marché) : 219 996,60 F TTC (DEUX CENT DIX-NEUF MILLE, NEUF CENT QUATRE-VINGT-SEIZE FRANCS ET SOIXANTE CENTIMES toutes taxes comprises) - 15/01/1986

ARRETE N° 24

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise THIANCOURT Claude pour l'extension du réseau d'eau potable du Chemin Leveneur à Moufia (2e tranche) - Montant du marché : 221 192 F TTC (DEUX CENT VINGT-ET-UN MILLE, CENT QUATRE-VINGT-DOUZE FRANCS toutes taxes comprises) - 15/01/1986

ARRETE N° 25

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau F.E.D.T. pour des travaux de modernisation des voiries des Rues Victor Mac Auliffe, Pasteur, Sainte-Marie, de la Compagnie (avenant n° 1) à Saint-Denis - Montant du marché : 113 471,62 F TTC (CENT TREIZE MILLE, QUATRE CENT SOIXANTE-ET-ONZE FRANCS ET SOIXANTE-DEUX CENTIMES toutes taxes comprises) - 17/01/1986

ARRETE N° 26

Pour la passation d'un marché d'études avec le bureau F.E.D.T. pour des travaux d'assainissement de la Rue du Bois-de-Nèfles à Saint-Denis - Montant du marché : 59 211 F TTC (CINQUANTE-NEUF MILLE, DEUX CENT ONZE FRANCS toutes taxes comprises) - 17/01/1986

ARRETE N° 27

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau F.E.D.T. pour des travaux d'assainissement de la Rue des Limites à Saint-Denis - Montant du marché : 297 613,75 F TTC (DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE, SIX CENT TREIZE FRANCS ET SOIXANTE-QUINZE CENTIMES toutes taxes comprises) - 17/01/1986

ARRETE N° 28

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise SOPREMAT pour des travaux de couverture de caniveaux du C.D. 42 à Bellepierre (1re tranche) - Montant du marché : 164 480,37 F TTC (CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE, QUATRE CENT QUATRE-VINGT FRANCS ET TRENTE-SEPT CENTIMES toutes

.../...

taxes comprises) - 17/01/1986

ARRETE N° 29

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise CITEDER pour des travaux d'extension du réseau d'évacuation d'eaux usées Rue Sainte-Marie (tronçon compris entre les Rues de Paris et Fénelon) - Montant du marché : 155 171,95 F TTC (CENT CINQUANTE-CINQ MILLE, CENT SOIXANTE-ET-ONZE FRANCS ET QUATRE-VINGT-QUINZE CENTIMES toutes taxes comprises) - 17/01/1986

ARRETE N° 30

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau DELTA-INGENIERIE pour des travaux de réfection du rond-point du Jardin de l'Etat - Montant du marché : 159 175,25 F TTC (CENT CINQUANTE-NEUF MILLE, CENT SOIXANTE-QUINZE FRANCS ET VINGT-CINQ CENTIMES toutes taxes comprises) - 17/01/1986

ARRETE N° 31

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau DELTA-INGENIERIE pour des travaux d'aménagement de l'Avenue Hubert DELISLE à Saint-Denis - Montant du marché : 127 312,25 F TTC (CENT VINGT-SEPT MILLE, TROIS CENT DOUZE FRANCS ET VINGT-CINQ CENTIMES toutes taxes comprises) - 17/01/1986

ARRETE N° 39

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise CRESCENCE Jean-Roland pour des travaux de couverture de caniveaux Chemin Bancoule à Moufia - Montant du marché : 150 607,50 F TTC (CENT CINQUANTE MILLE, SIX CENT SEPT FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES toutes taxes comprises) - 22/01/1986

ARRETE N° 40

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise S.R.T.P. pour les travaux de couverture de caniveaux au C.D. 49 à Bois-de-Nêfles - Montant du marché : 238 342,55 F TTC (DEUX CENT TRENTE-HUIT MILLE, TROIS CENT QUARANTE-DEUX FRANCS ET CINQUANTE-CINQ CENTIMES toutes taxes comprises) - 22/01/1986

ARRETE N° 41

Relatif à la révision du montant du loyer versé par la Commune à l'Etat pour la location du Stade de la Redoute - Montant du loyer annuel : 14 000 F (QUATORZE MILLE FRANCS) - 22/01/1986

ARRETE N° 42

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Architecte BOCQUEE Alain pour l'étude de la réalisation de trois classes maternelles à la Z.A.C. de la Providence - Montant du marché : 150 551,31 F HT (CENT CINQUANTE MILLE, CINQ CENT CINQUANTE-ET-UN FRANCS ET TRENTE-ET-UN CENTIMES hors taxes) - 22/01/1986

ARRETE N° 43

Pour la passation d'une convention de contrôle technique pour la réalisation d'un centre funéraire à Commune Prima - Convention passée entre la Commune de Saint-Denis et la SOCOTEC-REUNION - Montant des honorai-

.../...

res : forfait de 65 000 F HT (SOIXANTE-CINQ MILLE FRANCS hors taxes) - 22/01/1986

ARRETE N° 44

Pour la passation d'un avenant portant adjonction de prestations nouvelles au contrat initial d'entretien de l'autocommutateur de la Mairie - Montant de l'avenant : 79 279,10 F TTC (SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE, DEUX CENT SOIXANTE-DIX-NEUF FRANCS ET DIX CENTIMES toutes taxes comprises) - 24/01/1986

ARRETE N° 45

Relatif à la souscription d'une police dommages - ouvrage avec GRAS SAVOYE OCEAN INDIEN - Montant de la prime : 44 643,21 F TTC (QUARANTE-QUATRE MILLE, SIX CENT QUARANTE-TROIS FRANCS ET VINGT-ET-UN CENTIMES toutes taxes comprises) - 27/01/1986

ARRETE N° 46

Pour la passation d'un marché d'études avec DELTA-INGENIERIE pour la réalisation des aménagements extérieurs des usines relais de la Zone Artisanale de Chemin Finette - Montant des honoraires : 43 310,80 F TTC (QUARANTE-TROIS MILLE, TROIS CENT DIX FRANCS ET QUATRE-VINGT CENTIMES toutes taxes comprises) - 27/01/1986

ARRETE N° 61

Pour la passation d'un marché négocié avec l'E.D.F. pour la réalisation de l'électrification des L.T.S. "Les Poincétias" à la Montagne - Montant du marché : 186 900,71 F (CENT QUATRE-VINGT-SIX MILLE, NEUF CENT FRANCS ET SOIXANTE-ET-ONZE CENTIMES) - 29/01/1986

ARRETE N° 62

Pour la passation d'un marché d'études avec Monsieur HOUAREAU Jacques pour les travaux d'extension du Centre Technique Communal - Montant du marché : 350 662,72 F (TROIS CENT CINQUANTE MILLE, SIX CENT SOIXANTE-DEUX FRANCS ET SOIXANTE-DOUZE CENTIMES) - 29/01/1986

ARRETE N° 65

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise SPIE-BATIGNOLLES OCEAN INDIEN pour des travaux d'électrification rurale / programme 1984 FACE et DGE (2e tranche) - Montant du marché : 292 874,16 F TTC (DEUX CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE, HUIT CENT SOIXANTE-QUATORZE FRANCS ET SEIZE CENTIMES toutes taxes comprises) - 04/02/1986

ARRETE N° 66/86

Relatif au paiement d'une note d'honoraires à Maître MAYER Robert dans l'affaire Commune de Saint-Denis c/ Monsieur DONNADIEU Vincent (référé en expulsion) - Montant des honoraires : 3 500 F (TROIS MILLE, CINQ CENTS FRANCS) - 05/02/1986

ARRETE N° 70

Relatif à la saisine du Juge à l'Expropriation pour la fixation du prix du terrain de Monsieur APALAMA après exercice du droit de préemption de la Commune dans la Zone d'Aménagement Différé de la Bretagne (BR n° 357) - 06/02/1986

.../...

ARRETE N° 77/86

Relatif au paiement à Maître CHICAUD Robert d'une note d'honoraires dans l'affaire Commune de Saint-Denis c/ Société Réunionnaise de Construction (contentieux de marché de travaux publics / désordres affectant les L.T.S. "Les Figuiers" à la Montagne) - Montant des honoraires : 4 000 F (QUATRE MILLE FRANCS) - 11/02/1986

ARRETE N° 78

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau INCOM pour des travaux d'aménagement du C.D. 44, R.N. 2 et de l'accès au Lycée du Butor - Montant du marché : 41 009,10 F TTC (QUARANTE-ET-UN MILLE, NEUF FRANCS ET DIX CENTIMES toutes taxes comprises) - 12/02/1986

ARRETE N° 79

Relatif à la résiliation du contrat passé avec Monsieur HOARAU Jean-Paul pour la location d'un terrain communal sis à la Montagne / Chemin du Stade - 12/02/1986

ARRETE N° 80

Relatif à la demande de révision de l'indemnité d'expropriation formulée par Madame Veuve AMELIN Isnelle (jugement rendu par le Juge à l'Expropriation le 31 octobre 1985) - 12/02/1986

ARRETE N° 81

Relatif à la défense de la Commune dans l'appel formé par Monsieur CHANE TOU KY Joseph du jugement rendu le 28 novembre 1985 par le Juge de l'Expropriation - 12/02/1986

ARRETE N° 84

Portant passation d'une convention d'assistance technique avec la Société Centrale pour l'Equipement du Territoire (S.C.E.T.) représentée par son Directeur Général, Monsieur BAIETTO J.P. - Coût global et forfaitaire de la mission : 800 000 F TTC (HUIT CENT MILLE FRANCS) - 18/02/1986

ARRETE N° 85

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau INCOM pour des travaux d'aménagement du carrefour Boulevard Vauban / Rue du Bois-de-Nèfles à Saint-Denis - Montant du marché : 92 815,87 F TTC (QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE, HUIT CENT QUINZE FRANCS ET QUATRE-VINGT-SEPT CENTIMES toutes taxes comprises) - 18/02/1986

ARRETE N° 86

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau DELTA-INGENIERIE pour des travaux de prolongement de la Rue Méziaire Guichard - Montant du marché : 123 195 F TTC (CENT VINGT-TROIS MILLE, CENT QUATRE-VINGT-QUINZE FRANCS toutes taxes comprises) - 18/02/1986

ARRETE N° 87

Pour la passation d'un marché négocié avec la G.T.O.I. pour des travaux d'électrification rurale (programme 1984) - Montant du marché : 268 903,08 F TTC (DEUX CENT SOIXANTE-HUIT MILLE, NEUF CENT TROIS FRANCS ET HUIT CENTIMES toutes taxes comprises) - 18/02/1986

.../...

ARRETE N° 88/86

Relatif à la résiliation anticipée du contrat administratif d'occupation précaire des bâtiments ex-Jeumont en date du 13 août 1985 entre la Commune de Saint-Denis et la Société "97-4 EXPRESS" (Monsieur BRUNET Michel) - 18/02/1986

ARRETE N° 89

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise OULEDY "SIE" pour des travaux d'aménagement d'une zone touristique au Brûlé (ex-terrain GUINOT) - Montant du marché : 209 896,06 F TTC (DEUX CENT NEUF MILLE, HUIT CENT QUATRE-VINGT-SEIZE FRANCS ET SIX CENTIMES toutes taxes comprises) - 19/02/1986

ARRETE N° 90

Relatif au paiement de la somme de 4 050,14 F (QUATRE MILLE, CINQUANTE FRANCS ET QUATORZE CENTIMES) à Monsieur FINOT, Expert nommé par le Tribunal de Grande Instance de Saint-Denis (action en bornage devant le Tribunal de Grande Instance de Saint-Denis dans l'affaire Commune de Saint-Denis c/ Messieurs HOARAU Mario / PAROS / MELADE - 19/02/1986

ARRETE N° 94

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau SECMO pour des travaux de protection des berges du Ruisseau des Noirs au droit du lotissement SIPR à Saint-Denis - Montant du marché : 83 995,15 F TTC (QUATRE-VINGT-TROIS MILLE, NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUINZE FRANCS ET QUINZE CENTIMES toutes taxes comprises) - 26/02/1986

ARRETE N° 95

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau SECMO pour des travaux d'assainissement pluvial de la Cité Pelte / Quai Ouest à Saint-Denis - Montant du marché : 76 619,80 F TTC (SOIXANTE-SEIZE MILLE, SIX CENT DIX-NEUF FRANCS ET QUATRE-VINGT CENTIMES toutes taxes comprises) - 26/02/1986

ARRETE N° 96

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau INCOM pour des travaux de réfection de la Route de Montgaillard (1re tranche) - Montant du marché : 142 760 F TTC (CENT QUARANTE-DEUX MILLE, SEPT CENT SOIXANTE FRANCS toutes taxes comprises) - 26/02/1986

ARRETE N° 97

Pour la passation d'un marché d'études avec le Bureau DELTA-INGENIERIE pour des travaux d'assainissement d'eaux usées des hauts de Montgaillard à Saint-Denis - Montant du marché : 92 321 F TTC (QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE, TROIS CENT VINGT-ET-UN FRANCS toutes taxes comprises) - 26/02/1986

ARRETE N° 98

Pour la passation d'un marché d'études avec Monsieur CASTELNAU Jean Claude et la SECMO pour la réalisation de l'extension de l'Abattoir Municipal - Montant total des honoraires : 78 603,68 F (SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE, SIX CENT TROIS FRANCS ET SOIXANTE-HUIT CENTIMES) dont 13 141,76 F (TREIZE MILLE, CENT QUARANTE-ET-UN FRANCS ET SOIXANTE-SEIZE CENTIMES) à Monsieur CASTELNAU et 65 461,92 F (SOIXANTE-CINQ MILLE, QUATRE CENT SOIXANTE-ET-UN FRANCS ET QUATRE-VINGT-DOUZE CENTIMES) à la SECMO - 26/02/1986

ARRETE N° 99

Pour la passation d'un contrat relatif au transport d'élèves de Saint-Denis au L.E.P. de Saint-André (entre la Commune de Saint-Denis et Monsieur MOUTOUSSAMY Marius, Transporteur) - Période du 30 septembre 1985 au 14 août 1986 - 27/02/1986

ARRETE N° 105

Pour la passation d'un marché d'études avec l'Architecte BERTIN-LEBEIGLE Pierre Joël pour la réalisation de l'opération des quinze L.T.S. "Les Jambons" à Bois-de-Nêfles - Montant du marché : 212 214,91 F TTC (DEUX CENT DOUZE MILLE, DEUX CENT QUATORZE FRANCS ET QUATRE-VINGT-ONZE CENTIMES toutes taxes comprises) - 11/03/1986

ARRETE N° 106

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise G.T.O.I. pour des travaux d'assainissement du Garage Municipal (2e tranche) - Montant du marché : 275 014,02 F TTC (DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE, QUATORZE FRANCS ET DEUX CENTIMES toutes taxes comprises) - 11/03/1986

ARRETE N° 107

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise MICHEL Patrick pour la réalisation d'une salle de musculation au Chaudron - Montant du marché : 197 524,80 F TTC (CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE, CINQ CENT VINGT-QUATRE FRANCS ET QUATRE-VINGT CENTIMES toutes taxes comprises) - 11/03/1986

ARRETE N° 108

Pour la passation d'un marché négocié avec l'Entreprise ISAUFER pour la réalisation d'une salle de musculation au Chaudron - Montant du marché : 142 962,10 F TTC (CENT QUARANTE-DEUX MILLE, NEUF CENT SOIXANTE-DEUX FRANCS ET DIX CENTIMES toutes taxes comprises) - 11/03/1986

ARRETE N° 109

Pour la passation d'un marché négocié avec la Société BOURBON BOIS S.A. pour des travaux de construction d'un logement de gardien au Zoo - Montant du marché : 219 622,50 F TTC (DEUX CENT DIX-NEUF MILLE, SIX CENT VINGT-DEUX FRANCS ET CINQUANTE CENTIMES toutes taxes comprises) - 11/03/1986

ARRETE N° 111

Pour la passation d'un marché d'études avec l'Architecte BERTIN-LEBEIGLE pour la construction d'un logement de gardien au Zoo - Montant du marché : 14 068,18 F TTC (QUATORZE MILLE, SOIXANTE-HUIT FRANCS ET DIX-HUIT CENTIMES toutes taxes comprises) - 12/03/1986

ARRETE N° 112/86

Relatif à la constitution en défense de la Commune de Saint-Denis devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion dans les instances n° 252/86 et 253/86 (affaire Monsieur NATIVEL Jean Max c/ Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme c/ Commune de Saint-Denis) - Défense confiée à Maître CHICAUD Robert, Avocat à la Cour - 13/03/1986

ARRETE N° 116

Pour la passation d'un marché de travaux avec l'Entreprise G.T.O.I. pour la réalisation des aménagements extérieurs des usines relais de Chemin

Finette - Montant du marché : 356 547,40 F TTC (TROIS CENT CINQUANTE-SIX MILLE, CINQ CENT QUARANTE-SEPT FRANCS ET QUARANTE CENTIMES toutes taxes comprises) - 14/03/1986

ARRETE N° 125

Pour la passation d'un marché négocié avec la SOREMA pour la fourniture de garnitures de sièges et dossiers et de plateaux pour tables et bancs - Montant du marché : 330 011,35 F TTC (TROIS CENT TRENTE MILLE, ONZE FRANCS ET TRENTE-CINQ CENTIMES toutes taxes comprises) - 24/03/1986

ARRETE N° 127

Pour la passation d'un marché avec l'architecte QUENTIN Jean Jacques pour le contrôle de l'opération de couverture du Stade de l'Est - Montant du marché : 342 141,14 F TTC (TROIS CENT QUARANTE-DEUX MILLE, CENT QUARANTE-ET-UN FRANCS ET QUATORZE CENTIMES toutes taxes comprises) - 26/03/1986

Monsieur DUPUIS Jean Marie quitte la salle à 17 H 25.

.../...